



La conversion à l'agriculture biologique en Wallonie : moteurs, contraintes et enjeux

Brieuc Hardy, Frédéric Vanwindekens, Max Morelle, Bruno Huyghebaert

L'agriculture biologique (AB) est en développement en Wallonie, avec pour ambition politique d'atteindre 30 % de la surface agricole en AB à l'horizon 2030. Dans le cadre du projet MicroSoilSystem, nous avons interviewé des agriculteurs bio afin de mieux comprendre les tenants et aboutissants de la conversion et de la gestion d'une ferme en AB. Les discussions ont porté sur les raisons qui les ont poussés à passer au bio, sur ce qui les a aidés ou, au contraire, freinés dans leur démarche, sur les contraintes qu'implique la gestion d'une exploitation en AB et sur les perspectives d'évolution de leur exploitation. Dans le prochain numéro d'*Itinéraires BIO*, nous analyserons également le rapport de ces agriculteurs au sol : quels sont les éléments les plus importants pour préserver ou améliorer les sols ? Quels indices observer pour savoir si le sol fonctionne bien ? Le passage à l'AB a-t-il eu des implications sur la qualité des terres ?

Méthodes

Des interviews semi-dirigées ont été menées chez 15 agriculteurs bio en Wallonie, entre le 20 novembre 2019 et le 4 février 2020¹. Chaque interview a été enregistrée afin de permettre une revisite et une analyse approfondie des discussions. Concernant la conversion à l'AB, l'analyse des résultats a porté sur les moteurs, les freins et les leviers de la conversion à l'AB ainsi que sur les contraintes liées à la gestion d'une exploitation en AB. Les aspects relatifs à la diversification agricole et aux perspectives d'évolution de

l'exploitation ont également été traités systématiquement. Sur chacun de ces axes, les réponses ont été classées par thématiques (économie, environnement, santé...) afin d'identifier les éléments les plus souvent cités par les agriculteurs. Les résultats présentés reflètent donc la perception des agriculteurs sur les thèmes abordés. Certains avis, qui nous ont paru biaisés ou non conformes à la réalité, ont été nuancés dans le texte, dans le souci de ne pas véhiculer de contre-vérités.

Description des fermes

Les fermes de l'étude sont localisées en Région limoneuse (7), Région sablo-limoneuse (3), Condroz (4) et Famenne (1), avec certaines fermes à cheval sur deux régions agricoles (Figure 1). Le réseau compte sept exploitations de grandes cultures sans élevage, sept exploitations de polyculture-élevage dont deux à dominance herbagère et une ferme herbagère (Table 1). Parmi les fermes qui ont une activité d'élevage, on dénombre six exploitations viandeuses, une laitière et une ferme mixte. La superficie agricole utile (SAU) de ces fermes varie entre 48 et 300 ha, avec une SAU moyenne d'environ 120 ha. Huit des quinze fermes possèdent la totalité ou la quasi-totalité de leurs terres en AB tandis que les sept autres gardent une partie de leurs terres en gestion conventionnelle (Table 1). Une des fermes a arrêté complètement l'usage d'intrants de synthèse en 1972. La conversion à l'AB des autres fermes est plus récente, avec cinq exploitations qui l'ont entamée (ou complétée), entre 2000 et 2010, quatre entre 2010 et 2015 et cinq après 2015 (Table 1).

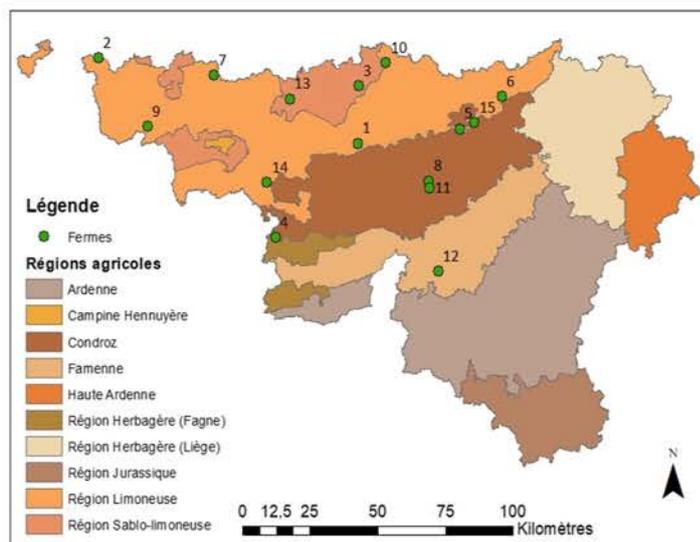


Figure 1. Localisation des fermes de l'étude sur la carte des régions agricoles de Wallonie

¹ Toutes les interviews ont eu lieu avant la première période de confinement liée à la pandémie de covid-19. Les conséquences récentes de la pandémie sur la situation des agriculteurs n'ont donc pas été prises en compte.

LES AVANCÉES DU BIO

Table 1. Description des fermes de l'étude

Ferme	Type de ferme	SAU (ha)	Année de conversion à l'AB et SAU en bio
Ferme 1	Polyculture-élevage	90	Toute la surface en AB depuis 1972
Ferme 2	Grandes cultures à dominance légumes industriels	50	Conversion entamée en 2000 et quasi complète aujourd'hui
Ferme 3	Polyculture-élevage	140	Conversion de 87 ha entamée en 2016
Ferme 4	Polyculture-élevage à dominance herbagère	155	Toute la surface en AB depuis 2005
Ferme 5	Grandes cultures	100	30 ha en 2010 et 20 ha supplémentaires en 2015
Ferme 6	Polyculture-élevage	200	Conversion progressive de 40 ha en AB entamée depuis 2009
Ferme 7	Polyculture-élevage à dominance herbagère	75	Conversion en 2017 (tout sauf 2 ha fraise-mais)
Ferme 8	Polyculture-élevage	124	Conversion entamée en 2013 et quasi complète aujourd'hui
Ferme 9	Polyculture-élevage	48	Conversion de 30 ha en 2015 et toute la SAU depuis 2017
Ferme 10	Grandes cultures	100	Conversion de toute la surface en AB en 2014
Ferme 11	Grandes cultures 55 ha, PP* 45 ha	100	Toute la surface GC en AB depuis 2017 (pas les PP*)
Ferme 12	Herbagère	126	Toute la surface en AB depuis 2009
Ferme 13	Grandes cultures	300	Conversion de 80 ha en 2016, 150 ha en AB aujourd'hui
Ferme 14	Grandes cultures	121	Conversion de 52 ha entamée en 2013
Ferme 15	Grandes cultures (avec PT**) 75 ha, PP* 20 ha	95	Toute la surface en AB depuis 2009

* PP = prairie permanente ; ** PT = prairie temporaire

Moteurs et leviers de conversion à l'AB

Rentabilité, économie, marchés

Les moteurs les plus fréquemment cités pour la conversion à l'AB ont trait à la rentabilité de l'exploitation et aux questions de marché (Figure 2). Plusieurs agriculteurs citent la détérioration du marché de la viande, avec une consommation globale de viande qui diminue (en Belgique, la consommation de viande par habitant a diminué de 21,9 % entre 2010 et 2019. En particulier, la consommation de viande bovine a diminué de 8,7 %)² et un sentiment que la consommation de viande de qualité différenciée tend à augmenter. D'autres citent la difficulté d'évoluer dans les marchés des denrées agricoles, qui sont souvent des marchés européens, avec un sentiment que les gains ne profitent jamais aux agriculteurs mais bien à l'agro-industrie, en amont ou en aval de la production. Au départ, les marchés bio étaient des marchés plus locaux, échappant quelque peu aux lois de la concurrence extérieure. Certains se sont mis au bio pour répondre à une demande suite à la création de nouveaux marchés. Les primes sont évidemment citées comme un élément essentiel. Elles représentent un filet de sécurité, surtout pendant la conversion : « Les marges en AB et en conventionnel sont assez similaires. Ce qui fait la différence, ce sont les primes », précise un agriculteur.

Durabilité, environnement

Les aspects environnementaux constituent le deuxième moteur le plus cité par les agriculteurs. Plusieurs étaient persuadés de polluer le sol, l'air et l'eau avec la pulvérisation. « On a bousillé la vie du sol pendant 60 ans avec les phytos. » Un autre souligne que

Moteurs de conversion à l'agriculture biologique

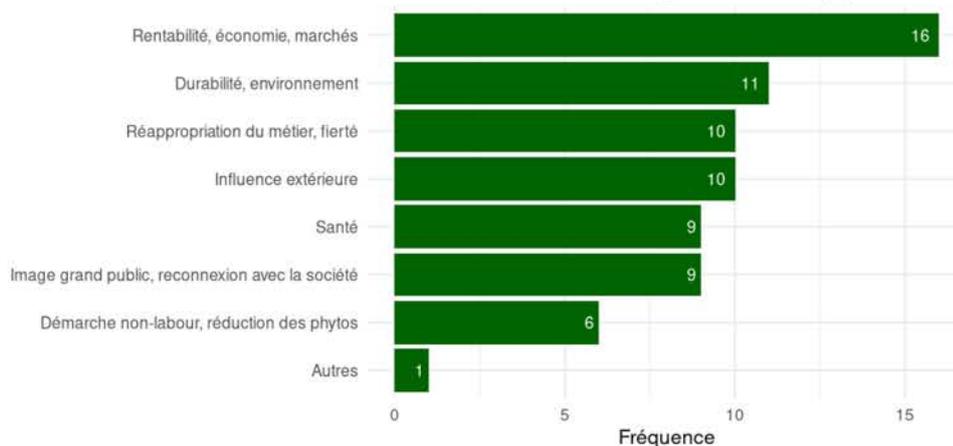


Figure 2. Moteurs de conversion à l'agriculture biologique. La fréquence correspond au nombre d'éléments abordés par les agriculteurs pour chaque thématique. Un agriculteur peut apporter plusieurs éléments à chaque thématique.

certains problèmes de l'agriculture moderne sont arrivés avec les pesticides, tels que les pucerons, qui étaient efficacement contrôlés par les auxiliaires des cultures avant qu'on généralise l'emploi des insecticides. Outre les aspects liés à la pulvérisation, la raréfaction des ressources, notamment en phosphore et en hydrocarbures, est au centre de certaines réflexions : « Il y a nettement moins d'énergie dépensée pour le désherbage mécanique que pour la production des intrants de synthèse, notamment les engrais azotés. » Pour un des agriculteurs, c'est une motivation prioritaire dans sa démarche de transition vers un système le moins dépendant possible des ressources, dont l'accès sera limité tôt ou tard : « Il faut mettre les choses en perspectives : quand on regardera en

arrière, on se rendra peut-être compte qu'il était impossible de produire dix tonnes de grains à l'hectare pendant des siècles, alors qu'il est peut-être possible d'en produire six tonnes à l'infini. »

Réappropriation du métier, fierté

Un sentiment assez général est que la conversion à l'AB permet une certaine réappropriation du métier d'agriculteur. En conventionnel, il y avait la frustration d'exécuter un cahier des charges dicté par l'agro-industrie. « L'AB est plus technique, il n'y a pas de mesure de rattrapage (comme les nitrates, contre les accidents de structure ou les herbicides, contre l'enherbement), donc il faut anticiper les problèmes. On fait de la meilleure agronomie, on retrouve notre fierté. »

En outre, l'absence de qualité différenciée, pour la plupart des productions conventionnelles, engendrait une forme de démotivation chez certains : « *En conventionnel, la production va dans la benne commune, il n'y a aucune plus-value à bien travailler.* » Cet aspect « *qualité différenciée* » de la production bio ressort comme un élément important chez les agriculteurs de l'étude : cinq d'entre eux transforment une partie de leur production à la ferme et neuf d'entre eux écoulent une partie de leur production en vente directe. Pour ces agriculteurs, cette notion de qualité des aliments semble ainsi faire partie intégrante de leur conception de l'AB.

Santé

Les risques pour la santé que représentent les pulvérisations ont été mentionnés par 10 des 15 agriculteurs interrogés. Pour la ferme ayant le plus long historique en AB, des problèmes de migraines et d'allergies, liés à la pulvérisation des premiers pesticides de synthèse, ont d'ailleurs été l'élément déclencheur de l'arrêt de la pulvérisation. Un autre témoin : « *Mon père est mort de la maladie de Charcot. À l'hôpital, on m'a posé trois questions : Votre père était-il agriculteur ? Pulvérisait-il ? Faisait-il attention ?* » C'est ici le risque pour l'agriculteur et pour sa famille qui prône le plus souvent, plus que celle du consommateur qui n'est pas exposé à de fortes concentrations des produits résiduels. Ce dernier témoignage nous ramène à l'analyse de la socioanthropologue, Audrey Vankeerberghen³, qui a mis en avant que la conversion au bio passait souvent par une remise en question plus ou moins progressive des pratiques agricoles conventionnelles, déclenchée par un événement marquant. Celui-ci peut être lié à la santé humaine mais aussi d'ordre économique, environnemental... La remise en question sera d'autant plus forte que cet événement aura généré une émotion puissante.

Image grand public, reconnexion avec la société

Face à une image grand public globalement négative de l'agriculture, et particulièrement de la pulvérisation, un point essentiel dans

la démarche de conversion à l'AB est de retrouver le soutien de la population. « *Le bio contribue à redorer l'image de l'agriculture* », souligne l'un. Un autre témoin : « *L'élevage a vécu tous les scandales sanitaires. Si, en plus de ne pas gagner notre vie, on nous prend pour des empoisonneurs, on a tout perdu. Soit on abandonne, soit on va plus loin et on prouve qu'on travaille bien.* » Cet agriculteur a créé une boucherie à la ferme. Il voit ça comme un moyen de reprendre contact avec le citoyen. Le format de ferme est réfléchi pour être accueillant, faire rentrer les gens dans la ferme. Cette (re)connexion avec la société est un enjeu central pour plusieurs des intervenants et passe essentiellement par la vente directe d'une partie de leur production.

Influence extérieure

Pour trois des exploitations de l'étude, la reprise par un des enfants a été le facteur clé de la conversion. Derrière ce constat, se trouve le fait qu'il est souvent plus compliqué pour un agriculteur en fin de carrière de remettre en question un référentiel composé de pratiques profondément ancrées (et incompatibles avec le bio) que pour un jeune agriculteur. L'un des fils ayant converti récemment la ferme familiale à l'AB témoigne : « *Les agriculteurs conventionnels en fin de carrière, ils s'obstinent parce qu'ils ont été à l'école agricole, ils ont appris à fractionner l'azote, ils ont appris à pulvériser et ça a été une révolution à l'époque. Ils ne vont pas tout remettre en question alors que toute leur vie ils ont amélioré leurs techniques pour mettre moins de produits, limiter les pollutions... Pour moi, ils utilisent tellement peu de produits qu'ils sont presque bio !* » D'autres ont été influencés par des collègues ou citent des associations de producteurs (CETA), des structures d'encadrement (Biowallonie), des organisations professionnelles (UNAB, FUGEA) ou des entreprises de conseils et de services (TMCE) comme des leviers essentiels à la conversion ou à la gestion de leur exploitation en AB. Dans son étude sur la transition des agriculteurs wallons vers l'AB, Audrey Vankeerberghen³ insiste

sur l'importance des formations techniques pour raisonner deux types d'appréhensions profondément ancrées chez de nombreux agriculteurs conventionnels face à l'AB : l'angoisse des terres sales et l'angoisse des rendements faibles. Le fait de visiter des parcelles propres en AB aide à lever le premier *a priori*, tandis que l'angoisse des rendements faibles peut être surmontée par la rationalité économique : de nombreuses fermes en AB sont plus rentables qu'elles ne l'étaient en conventionnel. Par exemple, pour une ferme d'élevage, cela peut s'expliquer par un coût moindre des aliments via l'autonomie fourragère, une diminution des coûts vétérinaires, un meilleur prix de vente de la production et les subsides de la PAC.

Démarche non-labour, réduction des pesticides

Dans leur cheminement vers l'AB, six des agriculteurs de l'étude sont passés par le non-labour et une démarche de réduction des pesticides. Ce processus atteste d'une remise en question des pratiques conventionnelles bien en amont de la conversion à l'AB. Plusieurs agriculteurs témoignent que cette démarche de respect de la structure et de la vie des sols les a conduits progressivement vers l'AB ou les a aidés à franchir le pas : « *J'étais tellement proche du mode de production bio que je me suis dit que j'allais aller chercher la prime. Faire le pas, c'est juste accepter des contrôles et un peu d'administratif.* » En amont de la conversion, cet agriculteur était proche du zéro phyto et en autonomie fourragère sur sa ferme. Comme leviers essentiels dans sa démarche, il cite la FUGEA, pour l'autonomie alimentaire du bétail, et TMCE, pour la réduction des pesticides et l'utilisation de légumineuses dans les couverts. Il s'est ainsi rapproché petit à petit du mode de production biologique. Ce récit met en avant un autre point important dans l'analyse d'Audrey Vankeerberghen³ : plus le niveau d'intensification de la production est élevé, plus la transition vers le bio sera difficile. Certains types de fermes sont par essence plus compatibles avec le mode de production bio, par exemple les fermes herbagères extensives de la région ardennaise.

Les contraintes en AB et les freins à la conversion

Contraintes techniques

Dans la démarche de conversion ou la gestion de l'exploitation en AB, les contraintes les plus fréquemment citées sont des contraintes techniques (Figure 3). Parmi celles-ci, les plus fréquentes concernent le désherbage (14

mentions). Plusieurs soulignent le savoir-faire qu'il faut pour avoir un désherbage mécanique efficace. Le succès sera tributaire des conditions de passage, notamment l'humidité du sol et le stade de développement de la culture et des adventices, ainsi que du

type d'outil et de son réglage. Un mauvais désherbage peut être fatal : une fois qu'on est dépassé par les adventices, retourner la culture est parfois la seule option. Un autre enjeu est de ne pas pénaliser une culture de printemps en eau à cause des faux-semis.

³ Audrey Vankeerberghen, « La transition des agriculteurs wallons vers l'agriculture biologique » in *Actes du 1^{er} Congrès interdisciplinaire de Développement durable : quelle transition pour nos sociétés ?* Thème 2 - Alimentation, Agriculture, Élevage, Éditions J-P. van Ypersele et M. Hudon, Namur, 2013, pp. 123-139.

LES AVANCÉES DU BIO

Avec la récurrence croissante des sécheresses printanières et estivales, la bonne gestion de l'eau de la parcelle devient un élément crucial. D'autres contraintes techniques ont été évoquées de manière plus ponctuelles. L'implantation des couverts d'interculture n'est pas aisée en AB car les différents passages au champ, pour les déchaumages, les faux-semis et les épandages, peuvent faire perdre de précieux jours pour le semis des engrais verts. Les autres contraintes mentionnées concernent la fertilisation et le stockage des engrais de ferme (trois mentions), l'assolement (deux mentions), la gestion des maladies des céréales telles que la carie et l'ergot du seigle (deux mentions) et la difficulté du tri des grains des cultures associées (deux mentions), qui peut altérer la qualité d'un froment meunier.

Économie, filières, marchés

Le second groupe de contraintes le plus souvent abordé concerne les questions d'économie et de marchés. La plupart des acteurs interrogés s'accordent à dire que les marchés bio deviennent de plus en plus difficiles : « Les contrats sont de plus en plus stricts. Avant, le rendement brut était équivalent au rendement net. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. » ; « On sent qu'on va progressivement vers une saturation des marchés. Le marché de la pomme de terre est en train de s'écrouler. Pour les légumes, le marché est encore bon mais on sent le problème arriver. » Et un autre d'ajouter, concernant les légumes pour l'industrie du surgelé : « C'est le dilemme aujourd'hui : soit on diminue les volumes de production, soit on accepte de baisser les prix pour s'aligner sur les Hollandais, qui travaillent pour 30 euros moins cher. C'est le problème des marchés européens : les légumes viennent de Hollande, d'Espagne, des Pays de l'Est... pour être congelés ici. Si on n'accepte pas les conditions de l'industrie, un autre le fera à notre place. » Idem pour le marché de la viande. Même s'il est actuellement meilleur que le marché conventionnel, le marché de la viande bio n'est pas facile pour autant : « Les gens consomment moins de viande. Il y a de plus en plus de végétariens, surtout chez les consommateurs bio. » ; « Pour fidéliser un boucher, il faut trois ans de démarche. Gagner la confiance, c'est très long, la perte c'est vertigineux. » Plusieurs reconnaissent également la difficulté de constituer des lots homogènes en quantité suffisante pour obtenir des contrats : « On crie au bio et après on l'importe ! », invective un agriculteur confronté à la difficulté de vendre son épeautre bio. Idem pour l'orge

Contraintes liées à la conversion bio

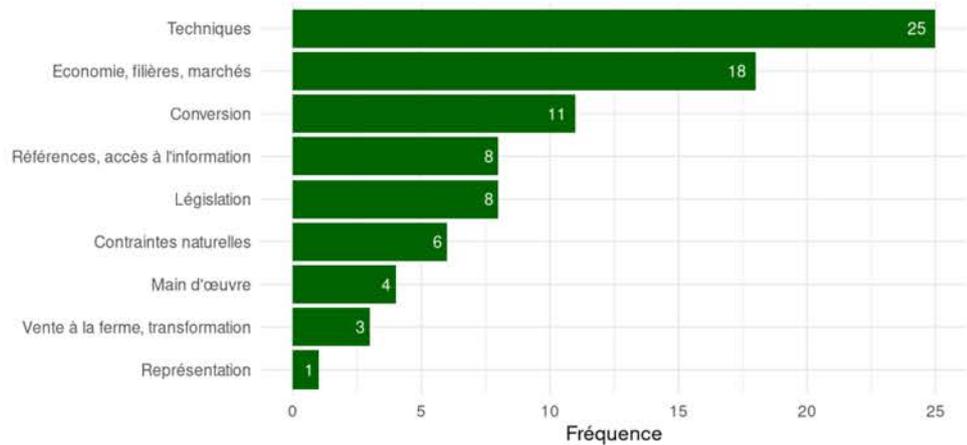


Figure 3. Contraintes liées à la conversion à l'agriculture biologique. La fréquence correspond au nombre d'éléments abordés par les agriculteurs pour chaque thématique. Un agriculteur peut apporter plusieurs éléments par thématique.

brassicole ou le froment panifiable : « Il faut constituer des lots de 80 à 100 tonnes pour pouvoir vendre, ce qui est compliqué à faire seul. Les solutions possibles sont le développement de filières de stockage ou l'organisation du travail en coopérative. » Le même agriculteur souligne aussi la difficulté de concilier le choix de variétés résistantes aux maladies et commercialisables. D'autres pointent du doigt les grandes surfaces qui cassent les prix du marché par une politique de prix bas. Face à cette réalité, l'un d'eux dresse le constat suivant : « Le principal enjeu est de trouver de nouveaux marchés plutôt que d'en subir les lois. Pour cela, le marché du frais a du potentiel, car ce sont des marchés locaux, contrairement aux denrées non périssables. »

La notion de risque est également abordée : « Le bio, c'est là où on obtient les meilleurs résultats, mais aussi les plus catastrophiques. Il y a deux ans, la chicorée bio a donné le meilleur rendement financier sur la ferme. A contrario, les semences sont chères, quand on doit retourner une culture, les primes ne compensent pas. » Un autre abonde dans ce sens : « Chaque année, un légume ne marche pas. Cette année, une culture d'oignon a été déclassée en oignon industriel. J'ai perdu de l'argent ! » Face à ce problème, une solution pour diminuer les risques et sécuriser les cultures de légumes est de s'équiper d'un système d'irrigation. Trois des agriculteurs interviewés ont l'intention d'investir dans un système d'irrigation à relativement courte échéance. La notion de risque économique est d'ailleurs de loin le principal frein à la conversion à l'AB citée par les agriculteurs (13 mentions). Malgré ces contraintes, à ce jour, l'AB semble être une alternative rentable à l'agriculture conventionnelle : « Les gens

ne connaissent pas les chiffres parce que, sinon, ils se rendraient compte qu'avec les primes, le bio est plus intéressant que le conventionnel aujourd'hui », affirme l'un des intervenants.

Conversion

La conversion en elle-même apparaît comme un challenge important et ce, pour différentes raisons. La première est qu'il faut apprendre un nouveau métier et remettre en question des habitudes parfois bien ancrées. Ensuite, les changements de pratiques ont beaucoup d'implications au niveau des machines, du temps de travail, des débouchés... La transition est un cheminement et ne se fait pas du jour au lendemain. Une difficulté concrète concerne le manque de flexibilité du matériel et la faible capacité d'investissement. La conversion exige généralement d'investir dans du matériel à un moment où l'on n'a pas encore de label et donc de retour sur investissement : « Les deux années de conversion ont été dures. L'année 2016 a été une année difficile, avec une météo défavorable. Avec les investissements nécessaires, on a perdu de l'argent cette année-là », témoigne l'un des intervenants. Ce risque est tempéré par un autre, qui souligne que les primes représentent un filet de sécurité, même pendant la conversion. Un point particulier concerne la conversion d'un cheptel quand on travaille avec une race incompatible avec l'AB : « On est obligé de faire évoluer le troupeau, car, en AB, il faut maximum 20 % de césariennes, ce qui est impossible en BBB. C'est compliqué parce que, pendant deux ans, on va produire nettement moins de viande et la commercialiser au prix du conventionnel. Les aliments vont me coûter plus cher et je vais vendre ma production moins chère, avec

l'impossibilité de contractualiser quoi que ce soit avant deux ans et avec une grande part de frais fixes qui sont là. Il y a un petit saut dans le vide. » La filière BBB dans son ensemble est d'ailleurs identifiée comme le principal verrou dans la conversion de l'élevage bovin wallon à l'AB⁴.

Références, accès à l'information

Parmi les autres contraintes notables, plusieurs soulignent le manque de références spécifiques à l'AB et ce, dès la formation des jeunes agriculteurs. Le fils d'un des agriculteurs de l'étude est actuellement en dernière année d'école agricole. Il estime qu'on lui enseigne des pratiques très traditionnelles, voire en retard par rapport à ce qu'il se passe sur le terrain et à mille lieues de la réalité de la gestion d'une exploitation en AB. Trois des agriculteurs pointent le fait qu'ils aimeraient se passer, tant que possible, du labour mais qu'ils sont confrontés au manque de références pour les techniques de non-labour en AB. Un autre est confronté à un problème d'azote potentiellement lessivable (APL), face auquel il se sent démuné en raison d'un manque de conseil spécifique à l'AB sur le sujet. Il a le sentiment que les seuils établis dans le réseau de fermes de références ne sont pas adaptés à sa réalité. Pourtant, cinq des 45 fermes de référence du réseau APL sont en AB, soit le même ratio à peu près que la proportion des fermes bio à l'échelle régionale. Ce constat met en évidence un des challenges identifiés par Audrey Vankeerberghen⁴ pour le développement de l'AB : la diversité de ses formes, qui est l'une de ses forces, mais qui se heurte aux impératifs d'harmonisation engendrés par la réglementation européenne et les procédures administratives qui en découlent.

Les enjeux de l'AB d'aujourd'hui et de demain

L'objectif de 30 % de SAU en AB, en région wallonne à l'horizon 2030, écrit dans la déclaration de politique régionale, ne sera pas atteint sans incitants puissants. En effet, l'agriculture bio est gourmande en main-d'œuvre. Or, l'évolution des systèmes agraires va inexorablement dans le sens d'une diminution du personnel agricole, avec des fermes de taille de plus en plus grande, de plus en plus mécanisées et avec une main-d'œuvre toujours plus réduite, comme le souligne l'un des agriculteurs : « Pour une Wallonie bio, il faudrait deux ou trois fois plus que les 13.000 fermiers actuels. La

Législation

Dans un même ordre d'idées, plusieurs pointent le fait que la législation n'est pas toujours adaptée à leur réalité et qu'elle peut s'avérer très contraignante : « On fait la promotion du bio, de la consommation locale, de la vente directe... mais, à côté de ça, on met en place plein de freins réglementaires. Celui qui veut commencer est refroidi par toutes ces contraintes » ; « Ce qui m'ennuie, c'est que le bio soit contrôlé de la sorte alors que c'est en mettant des pesticides qu'on devrait l'être plus. » Un des agriculteurs souligne que le PGDA fixe le même plafond pour le bio et le conventionnel concernant l'épandage d'engrais de ferme, alors qu'en conventionnel un surplus d'azote minéral est autorisé. En outre, il estime que la quantité de légumineuses autorisées (50 % en poids), dans les couverts d'interculture, est insuffisante, vu la taille des semences. Un autre estime qu'il y aurait beaucoup à faire pour améliorer l'efficacité du travail, notamment en termes de désherbage mécanique, en touchant au cadastre (taille et forme du parcellaire) mais dès qu'il faut acter un changement, les coûts sont exorbitants.

Contraintes naturelles

Plusieurs agriculteurs ont relevé des contraintes naturelles qui sont parfois inféodées à la qualité des terres ou à la structure de l'exploitation. D'autres contraintes mises en avant concernent les changements climatiques. L'occurrence croissante des sécheresses printanières ou estivales représente un frein pour la culture de légumes en relai, la production de fourrage (mettant parfois à mal l'autonomie alimentaire de certaines fermes), la levée des engrais verts... De même, les services rendus par le gel, contre la prolifération d'adventices et la

puissance mécanique est tellement forte que si l'on pouvait tout faire avec 5.000 fermiers, on le ferait. En fait, c'est vers là qu'on va. On vit la même évolution qu'en France, mais avec 15 ans de retard. À une différence près : les villages ne se dépeuplent pas. » Un autre insiste sur l'importance de garder une agriculture à taille humaine, connectée à la société locale, en gardant des humains dans les campagnes : « À partir du moment où un fermier a une empreinte locale, ce n'est pas lui qui va aller pulvériser près d'un terrain de foot ou d'une école. S'il habite à 50 km et qu'il doit pulvériser, est-ce qu'il sait

restructuration du sol, tend à se perdre avec les hivers de moins en moins rigoureux : « Les mercuriales, les chénopodes, les moutardes sauvages ne gèlent plus. » Ces répercussions des changements climatiques, qui se font de plus en plus sensibles dans nos régions, vont forcer les agriculteurs, bio comme conventionnels, à s'adapter rapidement. Cela pourrait passer, entre autres, par l'utilisation de cultivars plus tolérants à la sécheresse, voire au développement de nouvelles cultures adaptées aux sécheresses prolongées et plus régulières.

Main-d'œuvre

Quatre des agriculteurs de l'étude soulignent la difficulté de trouver de la main-d'œuvre motivée pour les travaux au champ. L'un d'entre eux pointe une organisation de travail qui s'est perdue au fur et à mesure de la mécanisation des exploitations. Un deuxième appuie ce constat : « Pour une Wallonie bio, il faudrait deux à trois fois plus que les 13.000 fermiers actuels. » Un autre pointe le désherbage manuel comme l'un des principaux problèmes de l'AB : « Le personnel couché sur des brancards ou des plateaux, ça donne une image d'esclavagisme. Cela encourage le dumping social et le racisme, car c'est un travail le plus souvent réalisé par des intérimaires étrangers qui estiment que les Belges ne font plus leur sale boulot. » Néanmoins, les terres doivent rester propres et le désherbage manuel est indispensable pour certaines cultures comme la plupart des légumes ou la chicorée. L'évolution des technologies et des pratiques (agriculture de précision, désherbage mécanique, robots de désherbage...) pourrait constituer une perspective intéressante à cet égard.

qu'il y a un match de foot ? » Cet agriculteur souligne aussi l'importance du lien entre agriculture et élevage en AB. Il est conscient que ses terres condruziennes ne pourront jamais concurrencer les terres de Hesbaye pour la production de légumes. À ses yeux, l'élevage est un élément clé pour garder de la prairie sur les terres qui ne sont pas propices à un autre usage et pour entretenir ce cycle vertueux d'une exploitation de polyculture-élevage, autonome dans sa production de fourrage, avec des effluents qui retournent au champ pour fertiliser la terre.

⁴ Pierre M. Stassart, Daniel Jamar, « Agriculture biologique et verrouillage des systèmes de connaissances. Conventionalisation des filières agroalimentaire bio » in *Innovations Agronomiques*, Éditions INRA, Paris, 2009, Vol. 4, pp. 313-328.

LES AVANCÉES DU BIO

Ces systèmes de culture sont sans doute parmi les meilleurs d'un point de vue agronomique et environnemental, et certainement plus résilients que des exploitations moins autonomes et moins diversifiées. Ces réflexions mettent en avant un point essentiel : si l'on veut soutenir le bio, il faut soutenir l'élevage (bio) ! « Si l'on veut pousser l'AB, il ne faut pas oublier de soutenir l'élevage parce que faire de l'AB sans élevage, c'est compliqué », rappelle l'un des agriculteurs. Soulignons aussi que l'élevage

possède de grandes vertus pour le maintien de la qualité des sols. Par le maintien de la prairie permanente dans les zones pentues, par l'inclusion de prairie temporaire dans la rotation culturale et via le retour de fumier, l'élevage apporte une réponse efficace à deux des plus grandes menaces qui pèsent actuellement sur les sols agricoles de nos régions : l'érosion et la baisse des taux de matière organique. Face à toutes les critiques qu'on entend sur la consommation de viande dans les médias, un agriculteur s'insurge :

« Pour nous, les attaques qu'on entend contre la viande, c'est tout faux. Ça ne représente pas du tout ce qu'on fait. Notre production est vraiment locale », faisant référence à leur autonomie fourragère. Pour infléchir le cours de l'histoire de l'agriculture et aller à l'encontre des lois du marché, il faut donc continuer à informer, former et mettre en place des incitants forts qui passeront par des politiques ambitieuses.

Le projet MicroSoilSystem



Le projet rassemble des partenaires de l'Université catholique de Louvain (UCLouvain), de la faculté Gembloux Agro-bio Tech de l'Université de Liège (ULg) et du Centre wallon de Recherches agronomiques (CRA-W), avec le soutien de la Région wallonne — Wallonie Agriculture SPW. L'objectif général du projet est la réduction d'intrants, par application de consortia microbiens formulés à finalité biostimulante et de biocontrôle, adaptés au fonctionnement des sols en agriculture biologique, conventionnelle et de conservation. Au cours du projet, le CRA-W a pour missions : 1° d'évaluer l'abondance et la diversité des populations de champignons mycorhiziens à arbuscules (CMA), naturellement présents dans les sols agricoles wallons, soumis à des conduites culturales et des conditions pédoclimatiques contrastées, afin d'identifier les principaux facteurs agronomiques favorables ou défavorables aux CMA ; 2° de mener des essais au champ, afin de tester l'efficacité du consortium microbien en conditions agronomiques réelles, dans des terres en agriculture biologique, conventionnelle et de conservation des sols.



30 ans d'expérience dans la certification bio, c'est aussi vieux que moi ! Pour une agricultrice en tout début de carrière comme moi, c'est rassurant d'être accompagnée par un bureau qui affiche une telle expérience.

”



Vous cherchez un partenaire d'expérience dans le bio ?

Demandez votre pack d'information sur www.bio-avec-tuv.be